



Elevage-Environnement
B.P. 20199
44155 ANCENIS CEDEX

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ELEVAGE DE PORCS

SOU MIS A « ENREGISTREMENT »

DOSSIER D'ENREGISTREMENT

EARL DE LA PORTE

LA RICHAUDAIS

44130 FAY DE BRETAGNE

☎ 02.40.87.45.78

Projet : La porte du gué Géraud- 44130 FAY DE BRETAGNE

Auteur : PELE Pauline
☎ : 02 40 98 96 92
Fax : 02 40 98 97 09

Novembre 2016

SOMMAIRE

1	Présentation Générale	2
1.1	- Demandeur.....	2
2	- Nature du projet	3
2.1	- Lieu d'implantation.....	3
2.2	- comptabilité avec les documents d'urbanisme.....	3
2.3	- Mode d'exploitation des bâtiments.....	3
2.3.1	Bâtiments existants /réaménagés.....	4
2.3.2	Bâtiments projetés.....	4
2.4	- Type de ventilation.....	4
2.5	- Type d'alimentation.....	4
2.5.1	Mode d'alimentation et de distribution.....	4
2.5.2	Composition de l'alimentation.....	4
2.5.3	Consommation annuelle d'aliments.....	5
2.6	- Alimentation en eau.....	5
2.6.1	Type approvisionnement.....	5
2.6.2	Consommation en eau.....	5
2.6.3	Mesures visant à économiser l'eau.....	5
2.7	- Le réseau de collecte des eaux.....	6
2.8	- Nettoyage, désinfection et entretien des locaux.....	6
2.9	- Moyens de lutte contre la prolifération des rongeurs et des insectes.....	6
2.9.1	Mesures préventives.....	6
2.9.2	Mesures correctives.....	6
2.10	- Stockage et évacuation des cadavres.....	6
2.11	- Gestion des déchets.....	7
2.11.1	Les emballages phytosanitaires.....	7
2.11.2	Les emballages pharmaceutiques.....	7
2.11.3	Les huiles usagées.....	7
2.11.4	Les pneus usagés des véhicules et les batteries.....	7
2.11.5	Les déchets dits "classiques".....	7
2.11.6	Les bâches plastiques.....	7
2.11.7	Les déjections animales.....	7
2.12	- Installations annexes : Hydrocarbure ou gaz.....	7
2.13	- Installations annexes : fabrique d'aliments a la ferme.....	8
2.14	descriptif des interventions sur site.....	8
2.15	- Mesures prises pour supprimer ou limiter les inconvénients et les risques.....	8
2.15.1	- L'incendie.....	8
2.15.2	- Moyens de lutte contre le bruit.....	9
2.15.3	- Moyens de lutte contre les odeurs et les émissions dans l'air.....	9
2.15.4	- Installations électriques.....	10
2.15.5	- Fosses.....	10
2.16	- Intégration dans l'Environnement.....	10
3	- Récapitulatif de l'exploitation du demandeur	11

3.1	- Situation par rapport au voisinage de l'atelier porcin.....	11
3.2	- Importance de l'elevage (effectif animaux présents sur le site).....	11
3.3	- Mode d'exploitation des bâtiments présents sur le site d'exploitation.....	11
3.4	- Production d'éléments fertilisants sur le site d'exploitation.....	11
3.5	- Production de déjections sur le site d'exploitation.....	11
3.5.1	Dimensionnement des ouvrages de stockage.....	12
3.5.1.1	Effluents liquides.....	12
3.6	- Parcellaire d'épandage.....	12
3.7	MATERIEL D'EPANDAGE ET LOGISTIQUE.....	12
3.7.1	Type de matériel utilisé.....	12
4	- Situation géographique de l'exploitation et réglementation associée.....	13
4.1	Situation géographique et réglementation.....	13
4.1.1	La zone vulnérable.....	13
4.1.2	SDAGE.....	14
4.1.3	SAGE.....	14
4.1.4	Captage d'alimentation en eau potable.....	14
4.1.5	Zones humides.....	14
4.1.6	Contexte hydrologique global.....	15
4.1.7	- Milieu biologique :.....	15
4.1.7.1	- La zone Natura 2000.....	15
4.1.7.2	- Les ZNIEFF.....	15
4.1.7.3	Autres périmètres environnementaux ou remarquables.....	16
4.1.7.4	Impact et mesures proposés.....	16
4.1.7.4.1	Situation de l'exploitation.....	16
4.1.7.5	- Ecosystème terrestre.....	16
4.2	- Aptitude des sols à l'épandage des déjections.....	16
4.3	Dimensionnement du plan d'épandage.....	17
4.3.1	-Relevé Parcellaire de l'EARL DE LA PORTE – SITE DE LA PORTE DU GUE GERAUD.....	17
4.3.2	-Bilan azoté et phosphoré de l'EARL DE LA PORTE – SITE DE LA PORTE DU GUE GERAUD.....	17
4.3.3	- Relevé parcellaire du GAEC SAINT EMILIENNAIS.....	19
4.3.4	- Bilan azoté et phosphoré du GAEC SAINT EMILIENNAIS.....	20
5	- Récapitulatif de l'épandage.....	22
6	pratiques d'épandage et de fertilisation.....	22
7	- Tableau de conformité.....	23
8	- Analyse technico - économique.....	26
8.1	- Tableau de financement.....	26
9	- Observations.....	26
10	- Signature.....	26

DEMANDE POUR

Mise à jour du fonctionnement de site Avec modification de l'atelier porcin.

AVEC PERMIS DE CONSTRUIRE

L'EARL DE LA PORTE dispose pour le site de la Porte du Gué Géraud d'une autorisation d'exploiter au titre du bénéfice de l'antériorité pour 673 animaux équivalents porcs.

Le projet de l'EARL DE LA PORTE consiste en une modification de fonctionnement de site avec augmentation de la capacité d'engraissement du site d'exploitation. L'effectif projeté sera donc de :

- 1536 places de porcs charcutiers soit 1536 animaux équivalents porcs

➤ **Soit un total de 1536 animaux équivalents porcs**

En effet l'EARL DE LA PORTE exploite deux sites distincts :

- Le site de la Richaudais sur la commune de Fay de Bretagne qui est un site naisseur engraisseur en production porcine.
- Le site de la Porte du Gué Géraud sur la commune de Fay de Bretagne, site d'engraissement en production porcine objet de ce présent dossier ;

Ce projet est mis en œuvre afin de pouvoir engraisser l'ensemble des porcelets produits par l'EARL DE LA PORTE. Ce changement de fonctionnement de site nécessite donc la création de places de porcs charcutiers.

Ce projet intègre donc :

- La création de 768 places de porcs charcutiers sur caillebotis intégral avec stockage sous caillebotis.
- La création de stockage de céréales (silos et cellule) pour la fabrique d'aliment à la ferme.

Les bâtiments sont construits à plus de 100 m des tiers. La maison d'habitation la plus proche du site est celle de l'un des associés de l'EARL DE LA PORTE ;

Le bâtiment existant est situé à 244 mètres du tiers le plus proche. L'extension projetée de ce bâtiment sera quant à elle située à 274 mètres de ce tiers. Les maisons d'habitation les plus proches sont situées à l'ouest du site d'exploitation.

Les constructions projetées seront réalisées sur :

- Les parcelles 133 et 136 section ZS de la commune de FAY DE BRETAGNE

Les deux parcelles cadastrales concernées par la construction sont classées en zone A soit la zone agricole au titre du plan local d'urbanisme de la commune de FAY DE BRETAGNE.

Concernant la gestion des effluents produits, l'EARL DE LA PORTE compte tenu de la présence des deux sites distincts et de la localisation des parcelles a conservé deux plans d'épandage séparés.

Le site de la Porte du Gué Géraud (site d'engraissement) dispose d'un pan d'épandage avec :

- 68.51 hectares de SAU de l'EARL DE LA PORTE

Ces surfaces n'étant pas suffisantes pour gérer l'ensemble des effluents produits par le site, une quote-part du lisier sera exportée vers le parcellaire d'un tiers en plan d'épandage ;

- GAEC SAINT EMILIENNAIS – La Ridelais – 44130 BLAIN disposant de 189.88 hectares de SAU.

1 PRESENTATION GENERALE

1.1 - DEMANDEUR

- Nom: EARL DE LA PORTE
- Adresse du siège social : La Richaudais
44130 FAY DE BRETAGNE
- Adresse du site d'exploitation : La Porte du Gué Géraud
44130 FAY DE BRETAGNE
- Profession : Agriculteur
- N° PACAGE : 044163970
- N° SIRET : 42117925000012
- Statut juridique : EARL

Les membres de l'EARL DE LA PORTE (2 associés) disposent des capacités techniques requises pour mener ce projet, forts de leur expérience en agriculture et production porcine depuis de nombreuses années. Les capacités financières de l'exploitation ont été fournies au service instructeur DDPP44.

Observations :

L'EARL DE LA PORTE dispose d'une autorisation d'exploiter au titre du bénéfice de l'antériorité pour :

- 673 animaux équivalents porcs:
 - **Soit un total de 673 animaux équivalents porcs.**

Le projet global de l'exploitation consiste en un redimensionnement de son élevage avec augmentation des capacités d'engraissement.

L'effectif projeté sera donc de :

- 1536 places de porcs charcutiers soit 1536 animaux équivalents porcs
 - **Soit un total de 1536 animaux équivalents porcs.**

Rubrique N°	DESIGNATION DE LA RUBRIQUE	Effectif maximal en animaux équivalents porcs	Régime de classement A, DC, D ou RSD
2102	<p>Porcs (établissements d'élevage, vente, transit, etc., de) en stabulation ou en plein air:</p> <p>1. Installations dont les activités sont classées au titre de la rubrique 3660 (A)</p> <p>2. Autres installations que celles visées au 1 et détenant :</p> <p>a) plus de 450 animaux équivalents(E)</p> <p>b) de 50 à 450 animaux équivalents.....(D)</p> <p>Nota:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les porcs à l'engrais, jeunes femelles avant la première saillie et animaux en élevage de multiplication ou sélection comptent pour un animal-équivalent, - Les reproducteurs, truies (femelle saillie ou ayant mis bas) et verrats (mâles utilisés pour la reproduction) comptent pour trois animaux-équivalents, - Les porcelets sevrés de moins de trente kilogrammes avant mise en engraissement ou sélection comptent pour 0,2 animal-équivalent. 	1536	E

Ce projet générera donc une augmentation des effectifs de 863 animaux équivalents porcs.

L'EARL DE LA PORTE exploite également le site de la Richaudais sur la commune de FAY DE BRETAGNE disposant d'un atelier naisseur engraisseur en production porcine soumis à Enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le site de la Porte du Gué Géraud est spécialisé en engraissement et sera alimenté en porcelets post sevrage prêt à engraisser par le site de la Richaudais sur lequel est situé l'atelier naisseur /post sevrage.

Les deux sites disposent de leur plan d'épandage respectif.

Une demande de permis de construire pour les travaux exposés dans cette demande est par ailleurs déposée. L'EARL DE LA PORTE souhaite recevoir le justificatif de dépôt prévu par le code de l'urbanisme (article R421-3-2).

2 - NATURE DU PROJET

2.1 - LIEU D'IMPLANTATION

Le Projet se situe sur le site : La Porte du Gué Géraud
Lieu-dit : La Porte du Gué Géraud
Commune : FAY DE BRETAGNE
Canton : LA CHAPELLE SUR ERDRE

2.2 - COMPTABILITE AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME

Le plan local d'urbanisme de la commune de Fay de Bretagne a été approuvé en 2013. La construction projetée est située sur une zone A soit une zone agricole au titre du plan local d'urbanisme. Les parcelles cadastrales retenues sont les ZS 133 et 136, au lieu-dit « La Porte du Gué Géraud » à Fay de Bretagne. Les dispositions liées à ce zonage seront respectées dans le cadre de la construction projetée.

2.3 - MODE D'EXPLOITATION DES BATIMENTS

Les bâtiments sont organisés de la manière suivante (cf. plan masse de l'exploitation).

2.3.1 Bâtiments existants /réaménagés

P1: Bâtiment porcs charcutiers existant qui contiendra 768 places sur caillebotis intégral en ventilation dynamique. Le lisier produit s'écoule gravitairement en **préfosse PF1 de 1072 m³ utiles**.

2.3.2 Bâtiments projetés

P2: Bâtiment porcs charcutiers (extension du bâtiment P1) de 768 places sur caillebotis intégral en ventilation dynamique. Le lisier produit s'écoulera gravitairement en **préfosse PF2 de 1204 m³ utiles**.

L'ensemble des effluents sera stocké en fosse sous bâtiment.

2.4 - TYPE DE VENTILATION

La ventilation des bâtiments porcins de l'exploitation (existant et projeté) sera dynamique centralisée avec lavage d'air permettant ainsi de limiter les odeurs.

2.5 - TYPE D'ALIMENTATION

2.5.1 Mode d'alimentation et de distribution

Les animaux sont nourris avec les modes suivants :

	Biphase O/N	Mode alimentation	Mode de distribution
Porcs charcutiers	oui	Machine à soupe	Mécanique

2.5.2 Composition de l'alimentation

La ration est constituée de maïs, de céréales et protéagineux et de complément alimentaire. L'alimentation des animaux est de type biphase avec ajout de phytases permettant de réduire à la source la production d'azote et de phosphore des animaux. L'alimentation des animaux sera organisée en plusieurs phases en fonction du stade physiologique des animaux :

Type d'aliment	Plafond pour le respect de l'alimentation biphase selon références CORPEN	Caractéristiques des aliments utilisés
Un aliment porc croissance 1 (de 30 à 40 Kg)	16.5% de protéines 0.48% de phosphore	16.3% de matières azotées totales 0.48 % de phosphore
Un aliment porc croissance 2 (de 40 à 75 Kg)	16.5% de protéines 0.48% de phosphore	15.8% de matières azotées totales 0.47 % de phosphore
Un aliment porc charcutier finition (à partir de 75Kg)	15% de protéines 0.44% de phosphore	14.8% de matières azotées totales 0.42 % de phosphore